

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/09/2010

Réception par le Prefet : 27/09/2010

Publication : 01/10/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-11-8-6

Séance du vendredi 24 septembre 2010

**PROGRAMME E758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
AIDE A LA SAUVEGARDE DES PARLERS ROMANS  
DU HAUT-RHIN  
SECONDE DEMANDE  
COLLOQUE 2010 DES PATOISANTS DU MASSIF VOSGIEN À ORBEY**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-1-1-4 du 19 mars 2010 relatives aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU la délibération n° 2009/5-8/3 du 9 décembre 2009 relative au BP 2010 «Programme Langue et Culture Régionales»
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ attribue à la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey 28 A rue du Général De Gaulle 68370 ORBEY, une subvention de 250 € pour le Colloque des Patoisants du massif vosgien organisé à ORBEY le 25 septembre 2010
- ❖ précise que cette aide sera prélevée sur le programme E758, chapitre 65, fonction 28, nature 6574.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté